Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

MAISON NOTARIALE DE PLEUVEN – Cessation d'activité

Référence : L032375

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 18 juillet 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Cessations d'activité

MAISON NOTARIALE DE PLEUVEN Société civile immobilière en liquidation Au capital de 50 689,30 euros Siège social : FOUESNANT 29170 Le Bourg Siège de liquidation : 1, Park Barradoz 29940 La Forêt Fouesnant 322 893 140 RCS QUIMPER AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 avril 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20 avril 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Armelle CHATEAUVIEUX, demeurant 1, Park Barradoz, 29940 La Forêt Fouesnant, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 1, Park Barradoz 29940 La Forêt Fouesnant. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de QUIMPER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE